

Lettre d'information de la municipalité de Sommaing sur Ecaillon

 Mairie de Sommaing sur écaillon



www.sommaing.fr

EDITO

Chères Sommaingeoises,
chers Sommaingeois,

Vous trouverez avec ce Somm'info :

- Un courrier du Président de la CCPS et du Vice-Président chargé de l'environnement et du cadre de vie concernant l'enquête publique liée au projet d'installation de deux éoliennes supplémentaires à Haussy et Saulzoir, portant ainsi à 17 le nombre d'éoliennes sur ces deux communes.

- La motion contre ce projet votée à l'unanimité par le conseil municipal de Sommaing le 7 avril dernier.

Plus généralement, le conseil municipal est contre tout nouveau projet qui n'entrerait pas dans le cadre du plan de la CCPS en faveur des énergies renouvelables, qui limite le nombre d'éoliennes sur le Pays Solesmois à 40.

Si vous ne souhaitez pas que notre commune soit entourée de champ d'éoliennes et ne subisse une nouvelle fois les nuisances liées au raccordement des éoliennes au poste source de Famars ; si vous ne souhaitez pas que l'aménagement du centre-bourg soit saccagé, nous vous incitons fortement à participer à cette enquête publique pour formuler vos observations et vos critiques.

Plus nous serons nombreux à nous opposer à ce projet, plus nos chances de le faire capoter seront grandes.

Bien à vous

Le maire,
Roland Salengro

Chasse aux oeufs

Pas moins d'une quarantaine d'enfants est venue chasser les œufs dans l'aire de jeux et ses environs ce Lundi de Pâques. Organisée par le Comité des Fêtes de Sommaing, la fête a réuni plusieurs activités pour le bonheur des plus jeunes et de leurs parents venus nombreux. Les œufs colorés, disséminés dans les espaces verts autour de la plaine de jeux, ont vite été repérés par les yeux vifs des jeunes Sommaingeois, leur permettant ainsi d'être récompensés par un lapin et des œufs en chocolat offerts par le Comité. Un décor de lapin créé et peint par la main de maître de Dorothée, avec l'aide de Xavier B. pour la découpe des éléments. Un atelier créatif proposait également la décoration de sujets en bois à décorer de mille couleurs. Les familles sont ainsi reparties avec leurs magnifiques créations. Le comité tient à remercier également ses membres actifs et les bénévoles venus aider à mettre en place cet événement : Delphine, Xavier, Sonia, Christophe, Dorothée, Christine et Jean-Marie accompagnés de leur petite-fille, Aurélie, Alexandre, Damien, Bélanda et Fanny.

Le comité des fêtes



Compte administratif 2022

Le compte administratif de l'année 2022 a été voté lors de la réunion du conseil municipal du 24 mars dernier. Vous trouverez, page suivante, les principaux chiffres des recettes et dépenses pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Les dépenses d'investissement ont été consacrées en grande partie au paiement des travaux d'aménagement du centre-bourg et de voirie rue de Saint-Quentin et au remboursement partiel (50%) du prêt-relais.

Les recettes d'investissement proviennent principalement des subventions pour les travaux d'aménagement du centre-bourg et de la compensation financière obtenue auprès des porteurs de projets éoliens pour les nuisances occasionnées.

Le compte administratif 2022 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 56 548,77 € et un excédent d'investissement de 11 927,92 €. Compte tenu des résultats reportés de l'année 2021 et des restes à réaliser, le résultat de clôture de l'année 2022 présente un excédent total de 105 289,60 €. Cette somme qui correspond au fonds de roulement de la commune a été reportée sur le budget primitif de l'année 2023.

Budget primitif 2023

Le budget primitif 2023 a été voté lors de la réunion de conseil du 7 avril.

Il s'équilibre à 265 476,08 € pour la section de fonctionnement et à 368 975,04 € pour la section d'investissement.

Les principales dépenses d'investissement prévues en 2023 concernent les travaux de rénovation thermique et énergétique de la salle polyvalente et le remboursement du prêt-relais dès que nous aurons perçu le solde des subventions et le fonds de compensation de la TVA (FCTVA).

Taux d'imposition 2023

Au cours de cette réunion du 24 mars, ont également été votés les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation des résidences secondaires. Pour la 11ème année consécutive, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition qui restent donc fixés à :

- 35,49 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 42,15 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties
- 11,29 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires

Il est rappelé que ces taux s'appliquent à la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'État qui sera revalorisée de 7,1 % en 2023.

Tarifs salle polyvalente 2023

Les tarifs de location de la salle polyvalente et les charges ont été actualisés depuis le 1er avril 2023 pour tenir compte de l'inflation et des coûts de l'énergie (gaz et électricité).

Pour les extérieurs, le tarif est désormais de 450 € pour les week-ends et jours fériés.

Pour les Sommaingeois, le tarif reste fixé à 300 € à condition que l'organisateur de la fête ou du repas soit bien un habitant de Sommaing et non un extérieur. Ce tarif réduit (300 €) ne s'appliquera qu'une seule fois dans l'année. Les locations supplémentaires seront facturées au tarif « extérieur ».

TARIF DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE		
	Week-end et jours fériés	En semaine
SOMMAINGEOIS	300,00 €	150,00 €
EXTERIEURS	450,00 €	225,00 €
ASSOCIATIONS (de Sommaing et de Sommaing/Vendogles)	225,00 €	120,00 €

PARTICIPATION AUX CHARGES ET CAUTION	
GAZ	0.50 € le m3
ÉLECTRICITÉ	0.20 € le kWh
CAUTION	300,00 €
CAUTION MÉNAGE	100,00 €

TARIF LOCATION DU MATERIEL (hors location de salle)	
TABLES RECTANGULAIRES	2,00 €
TABLES RONDES	5,00 €
CHAISES	0.40 €

Compte Administratif 2022

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général : eau, gaz, électricité, carburants, fournitures d'entretien et de petit équipement, fournitures de voirie, fournitures administratives, bâtiments publics, voiries, entretien matériel, maintenance, assurances, colis des aînés, repas des aînés, frais postaux et de télécommunications, cotisations diverses,...	36 681,12 €
Charges de personnel : salaires et charges sociales	66 252,48 €
Autres charges de gestion : indemnités élus, formation, service d'incendie, contributions aux organismes de regroupement, subventions aux associations...	88 662,56 €
Charges financières : intérêt des emprunts	1 776,56 €
Charges exceptionnelles : remboursement arrhes location salle polyvalente	201,05 €
Total	193 573,77 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Atténuation de charges : remboursement sur rémunération du contrat aidé	9 520,57 €
Produits des services du domaine : contributions GRDF et ENEDIS, droits de chasse	678,70 €
Impôts et taxes : impôts locaux, attribution de compensation de la CCPS, fonds national de garantie individuelle de ressources, fonds de péréquation intercommunale, taxe sur la consommation finale d'électricité	140 720,99 €
Dotations et participations : dotation globale de fonctionnement, dotation aux élus locaux, compensations diverses,...	77 299,27 €
Autres produits de gestion : location salle polyvalente, fermages, redevance SIDEC	17 312,96 €
Produits exceptionnels divers : remboursement sinistre, vente d'un « bien sans maître »	4 590,05 €
Total	250 122,54 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursement du capital des emprunts en cours	163 426,94 €
Frais d'étude (maîtrise d'œuvre aménagement centre-bourg)	10 336,06 €
Travaux d'aménagement centre-bourg	591 200,10 €
Travaux de voirie (rue de Saint-Quentin)	100 831,20 €
Éclairage public	2 198,40 €
Four salle polyvalente	6 324,00 €
Divers (caméras vidéo-protection, porte entrée mairie,...)	7 053,70 €
Total	881 370,40 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Excédent de fonctionnement capitalisé	136 894,60 €
Fonds de compensation de la TVA (investissement 2021)	10 735,42 €
Taxe d'aménagement	908,75 €
Subvention pour l'aménagement du centre-bourg	248 068,71 €
Subventions pour les travaux de voirie (rue de Saint-Quentin)	89 298,00 €
Subvention pour la pose des coussins berlinois (rue de Quérénaing)	7 098,00 €
Emprunt (100 000 €) +prêt-relais (300 000 €)	400 000,00 €
Divers (reversement SIDEC)	294,84 €
Total	893 298,32 €

Un nouvel employé communal

L'employé communal titulaire (adjoint technique territorial) chargé de l'entretien des bâtiments et des espaces verts est en arrêt de travail depuis plus de trois mois. Ne connaissant pas la date de son retour, le conseil municipal, après délibération, a décidé de recruter un agent contractuel du 1er avril au 30 juin 2023, pour une durée de 25 heures par semaine. Précisons que ce contrat ne peut plus être subventionné et qu'il pourra, si nécessaire, être prolongé de trois mois.

Ce poste sera occupé par Thibaut Liénard qui a déjà travaillé dans la commune dans le cadre d'un contrat PEC (Parcours Emploi Compétence).

Nous lui souhaitons à nouveau la bienvenue.

Composteur

À partir du 1er janvier 2024, chaque foyer français devra disposer d'un bac à compost, ou d'une solution équivalente à son domicile, conformément à la loi du 10 février 2020 relative à la lutte anti-gaspillage pour une économie circulaire. Dans ce cadre, la CCPS propose la vente de composteurs à prix réduit entre 13 et 18 €. Vous pouvez vous rapprocher de la mairie ou de la CCPS pour profiter de cet avantage.

Vente de fruits et légumes

Depuis le 6 avril, un primeur vient vendre ses fruits et légumes tous les jeudis, de 13h à 16h, devant le parking de la mairie.

Nettoyage de printemps

Toujours soucieux de notre environnement, près de vingt personnes, enfants et adultes ont répondu présent à l'action « Nettoyons la nature » organisée le samedi 18 mars après-midi dans notre village dans le cadre de l'opération "Hauts de France Propres 2023". Les éco-nettoyeurs ont récolté malheureusement 20 sacs de déchets divers cette année. Cette après-midi éco-citoyenne s'est clôturée par un temps convivial sur la plaine de jeux et une remise de diplômes aux enfants. Merci aux bénévoles petits et grands ayant contribué à améliorer notre environnement.



Répurgation

Cette année, le premier mai tombant un lundi, veuillez noter que le ramassage des poubelles jaunes se fera exceptionnellement le samedi 29 avril. Rappel : les bacs sont à sortir la veille, après 19h00 et à rentrer dès que possible après le passage du camion.

**Le secrétariat de mairie sera fermé du jeudi 27 avril au lundi 8 mai 2023.
Aucun dossier administratif ne pourra donc être traité durant cette période.**

AGENDA :

lundi 8 mai	11h30 : Célébration au monument aux morts en mémoire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de ses combattants.
dimanche 4 juin	: Journée nationale de la pêche.
jeudi 8 juin	9h-17h: Forum de l'emploi et de l'alternance - salle du Lonny Vendegies-sur-Écaillon
samedi 24 juin	: Feux de la Saint-Jean

☎ 03.27.27.07.65

📄 03.27.27.14.02

✉ mairie.sommaing@free.fr

🌐 sommaing.fr

📍 Mairie de Sommaing sur écaillon

📞 Panneau Pocket sommaing-59213

Horaires d'ouverture

Lundi : 15h30-18h30

Mercredi : 15h30-18h30

Vendredi : 15h30-18h30

I.P.N.S